

# FRANCE TRAUMATISME CRÂNIEN

Association nationale des professionnels au service des traumatisés crâniens et de leur famille

Organisme de formation déclaré sous le n° 11 94 07542 94

Siret 37901263600021

[francetraumatismecranien@gmail.com](mailto:francetraumatismecranien@gmail.com)

<http://www.france-traumatisme-cranien.fr/fr/>

14, rue du val d'Osne 94415 Saint Maurice cedex France.



## Président :

François TASSEAU

## Vice présidents :

Françoise BEURET-BLANQUART

Catherine FISCHER

Jacques LUAUTE

## Secrétaire général :

Odile KOZLOWSKI

## Secrétaire général adjoint :

Nelly MONTROBERT

## Trésorier :

Marc-André CECCALDI

## Trésorier adjoint :

David PLANTIER

## Compte rendu du conseil d'administration

**Jeudi 2 mars 2017 de 13h30 à 17h**

**Lieu : CeRIAVSIF : 123, Rue de Reuilly 75012 PARIS**

**Métro Daumesnil (lignes 6 ou 8) Bus : 29, 46, 64 - Tél : 01 44 75 50 41**

**Présents** : P. Bourgogne, E. Chevrillon, O. Kozlowski, A. Laurent-Vannier, F. Laloua, N. Montrobert, P. Rigaux, F. Tasseau,

**Assistait également à la séance** : S. Aubert,

**Absents Excusés** : C. Bernier, F. Beuret-Blanquart, D. Bouton, H. Carrière, M.A. Ceccaldi, A. Clément, X. Debeillex, JJ. Dumond, C. Fischer, JL. Le Guiet, J. Luauté, D. Plantier, B. Pontier, B. Sauvignet, J. Sengler, E. Schmidt, H. Touré.

### 1/ Approbation du compte-rendu du CA du 8 décembre 2016

### 2/Vie de l'association

#### - Site France Traumatisme Crânien :

A LAURENT -VANNIER a participé récemment à un groupe de travail en vue de la préparation du plan de prévention de la violence à enfant. Elle propose qu'un lien soit établi sur le site France Traumatisme Crânien pour accéder à ce plan. Elle rappelle que les documents existants « Bébé secoué » sont accessibles dans la rubrique « Actions » du site. Peut-être faudrait-il les faire apparaître directement sur le bandeau ?

#### - Prix SOFMER-FTC :

En 2017 La SOFMER va limiter son engagement financier pour le prix à 1500 € au lieu des 5 000 € habituels. Cette somme sera réévaluée l'année prochaine. Le CA de France Traumatisme Crânien pour sa part continuera de verser 5 000 € en 2017. Le prix sera donc cette année de 6500€.

#### - Point sur les adhésions fin février 2017 :

A ce jour 55 renouvellements d'adhésion ont été enregistrés dont 12 établissements. J BENARD fera une relance prochainement.

- **Point financier de l'association :**

Il est rappelé que 3 000 € ont été versés pour le travail « EVC EPR unités dédiés » et un engagement a été pris pour 5 000 € pour la partie du travail « à domicile ». Des plaquettes pour les professionnels des unités dédiées sont financées partiellement par France Traumatisme Crânien. Le projet est aussi financé par le CCAH et la FIRAH. F TASSEAU fait remarquer que ce travail est onéreux (plus de 500 000 € pour les deux études) à la hauteur de l'intérêt qu'il suscite. Actuellement l'étude est dans la dernière phase quantitative. Des questionnaires « famille » et « professionnel » ont été distribués et il est espéré un retour d'une centaine de questionnaires. Des publications universitaires et grand public sont prévues. Pour le CA du 8 juin 2017, Marc CECCALDI est sollicité pour faire le bilan financier 2016.

- **Elections au conseil d'administration prévues en 2017**

F TASSEAU avait interrogé par mail les membres du CA dont le mandat arrive à terme en 2017. Xavier DEBEILLEIX et Françoise BEURET-BLANQUART ne souhaitent pas renouveler. JJ DUMONT n'est venu à aucun CA depuis la dernière élection. D BOUTON hésite à se représenter. J SENGLER hésite également car il a peu de disponibilités. J L LEGUIET et E SCHMIDT n'ont pas encore exprimé leurs intentions. H. TOURE, F. LALOUA et O KOZLOWSKI vont se représenter.

Il faudrait essayer de diversifier les professions et d'améliorer la couverture géographique. A LAURENT VANNIER propose Mme VERNASSIER (avocate sur Paris). Dans l'est il n'y a pas de membre au CA entre Lille et Mulhouse. Il est proposé de contacter sur Reims François BOYER. E. CHEVRILLON s'en charge. X DEBEILLEIX en a parlé au Dr Emmanuelle COSTE pour la Grande Aquitaine. Le matin des noms ont également été cités : Dr JOKIC (en Normandie en remplacement de F BEURET) ; Dr C JOURDAN (Montpellier) ; D DANIEL (chef de service UEROS Berck) ; C REMY de Resacel et le Dr Katia DAVID (Val de Loire) qui a évoqué son intérêt à F TASSEAU.

J BENARD se charge d'envoyer l'appel à candidature début mai. Les candidats doivent envoyer une proposition écrite de candidature et une présentation de leur motivation pour le 29 mai. Le scrutin sera clos le 15 juillet. P RIGAUX et O KOZLOWSKI s'occuperont pendant l'été de dépouiller. Il faut que les résultats soient connus mi-août pour convoquer le CA au 8 septembre

### 3/ Journées de formation continue

#### A) 2017

- a) **Colloque « Ethique et prise en charge des personnes cérébrolésées », Lille, jeudi 6 avril 2017** (P RIGAUX, O KOZLOWSKI, J. BENARD) : organisation avec le réseau TC AVC 59/62  
Fin février 2017 sont inscrits au colloque : 44 personnes pour France Traumatisme Crânien (31 à 60 euros et 13 à 150 euros) et 18 pour le réseau TC AVC 59/62

La question des prélèvements d'organes dits « Maastricht III » intervenant chez des personnes à la suite d'une décision d'arrêt médical des traitements pourrait peut-être être évoquée par E VEGA ou F TASSEAU mais ne sera pas un thème prioritaire de la journée. Par ailleurs il semble intéressant de travailler ce thème en petit groupe avant de communiquer un avis de l'association. (cf questions diverses)

- b) Le Colloque « bébé secoué » en partenariat avec l'école nationale de la magistrature (A LAURENT VANNIER) se fera finalement les 18, 19, 20 décembre à l'ENM « quoi de neuf sur le plan médical et judiciaire concernant le BB secoué ? ». Il y aura probablement un partage du nombre de places entre ENM et France Traumatisme Crânien. Il ne sera pas possible de faire un film.
- c) Projet d'un Forum « **Psychiatrie et TC** » à Limoges : sans nouvelle d'H CARRIERE, ce forum ne pourra pas s'organiser en juin 2017 et sera reporté en 2018. O. KOZLOWSKI doit contacter H. CARRIERE
- d) Projet de refaire un forum sur le sujet du colloque de 2016 « TC du sujet âgé » sur Toulouse. F TASSEAU va solliciter E Schmidt pour l'organiser si possible en septembre octobre ou novembre 2017
- e) Le projet européen « scolarité des enfants victimes de lésions cérébrales » aura lieu finalement les 4 et 5 décembre au ministère de la santé à Paris (H. TOURE et F. LALOUA)

#### B) 2018

- a) Le colloque « *Avancées technologiques et TC* » qui avait été proposé par B PONTIER pourrait se faire à CLERMONT FERRAND ou à PARIS en 2018 par exemple la 3eme semaine de novembre. Ce projet sera rediscuté en présence de B PONTIER au prochain CA
- b) Quels thèmes et lieux pour les autres forums 2018 ?
  - a. « Psychiatrie et TC » si pas fait en 2017 ?  
Il est rappelé que Resaccel a déjà fait une rencontre régionale en partenariat avec la psychiatrie (double prise en charge) qui avait attiré beaucoup de monde. Il semble important de développer les partenariats psychiatrie-MPR notamment sur la question de la gestion de la crise comportementale.  
A LAURENT-VANNIER évoque la question de l'imputabilité du TC dans les psychoses post TC mais aussi comment gérer les troubles psychiatriques chez les TC. Elle évoque que le CSI sur l'hôpital St Maurice pourrait organiser un forum en 2018 sur psychiatrie et TC de l'enfant.
  - b. Population carcérale ?

#### 4/ Relations avec l'UNAFTC :

F. LALOUA et E. CHEVRILLON vont participer à l'AG et au CA de l'UNAFTC prévus en avril et juin 2017

S AUBERT avait proposé lors d'un précédent CA de France Traumatisme crânien de prendre un temps de travail sur la charte entre UNAFTC et France Traumatisme Crânien établie en 2006 par J BARUCQ et A LAURENT VANNIER. F TASSEAU avait proposé aux membres du CA de relire et d'apporter leurs commentaires avant le CA. Il s'avère que cette charte qui a plus de 10 ans est aujourd'hui mal connue.

A LAURENT VANNIER évoque les liens forts avec l'UNAFTC sous la présidence de J BARUCQ puis de D. CHAUVIN. Sous la présidence d'E GUILLERMOU, les contacts sont moins fréquents et les rencontres

des deux CA ne se font plus depuis 2013. Il existe aujourd'hui un manque de transmission des informations entre les deux associations.

S AUBERT-regrette que l'UNAFTC ait dû insister pour participer à certains des derniers forums de France Traumatisme Crânien.

L'assemblée s'accorde pour dire que L'UNAFTC a pris beaucoup d'ampleur et intervient dans beaucoup de domaines. France Traumatisme Crânien a des activités moins diversifiées.

S. AUBERT précise qu'elle n'a pas souhaité la création d'un comité scientifique à l'UNAFTC considérant que France Traumatisme Crânien est de fait le comité scientifique.

F TASSEAU a proposé en décembre 2016 une rencontre des deux associations par exemple autour des travaux de recherche qui aurait pu se faire peut-être en juin 2017 mais cette idée n'a pas été reprise.

#### **5/Projet centre national ressource et relations avec l'UNAFTC:**

Le projet CNR a été un sujet de désaccord entre France Traumatisme Crânien et UNAFTC. S. AUBERT indique que selon elle l'UNAFTC a été mal orientée dès le départ par la CNSA. Elle évoque qu'il n'y a plus aujourd'hui de projet CNR. Elle rappelle que l'UNAFTC a toujours voulu porter le CNR et qu'elle a beaucoup travaillé pour que ce projet aboutisse.

#### **6/ Questions diverses :**

Le refus de l'obstination déraisonnable permet d'interrompre légalement les traitements de réanimation (loi Léonetti). Une procédure complexe dite « Maastricht III » autorise de façon expérimentale dans quelques centres le prélèvement d'organes chez les personnes qui décèdent dans ce contexte. C.Fisher a attiré l'attention du CA à plusieurs reprises sur cette question d'éthique. La mort est alors définie par l'arrêt cardiaque ou respiratoire et non par l'EEG. Cette procédure constitue un danger pour des TC pour lesquels un prélèvement d'organes pourrait être effectué chez une personne ayant pourtant des possibilités de récupération. La proposition de J. LUAUTE de faire un **groupe de travail pluridisciplinaire** sur le ce texte au sein de France Traumatisme Crânien est retenue en faisant participer éventuellement des personnes extérieures en plus des membres du CA (J Luauté, C Fischer, E Chevrillon et d'autres...).

***A NOTER ! Dates des CA 2 mars, 8 juin et 7 septembre et 7 décembre 2017***

**Les prochaines réunions auront lieu au CeRIAVSIF, 123, Rue de Reuilly 75012 PARIS**

Cet avis tient lieu de convocation.

Odile KOZLOWSKI  
Secrétaire général

François TASSEAU  
Président